

pressant besoin que Dieu Nous assiste dans toutes les œuvres qui ont été entreprises pour sa gloire. C'est pour cela que vos Pasteurs reçoivent l'ordre de dire, chaque jour, à la Messe, une Oraison particulière, pour obtenir le secours de Dieu, afin que ces entreprises prospèrent, si c'est sa sainte volonté. C'est ainsi encore qu'on le pratique à Rome. Quant à vous, N. T. C. F., vous vous unirez de cœur à toutes les intentions de vos Pasteurs, qui seront les vôtres, et vous prierez pour Nous, en famille ou en particulier, selon votre dévotion. De ce moment, Nous faisons cesser l'obligation qu'il y avait, pour le Clergé, de dire, à la Messe, l'Oraison *Nes despicias*, et pour les Communautés et les Fidèles, celle de réciter cinq *Pater* et *Ave* après la Messe Paroissiale ou Conventuelle. Certaines affaires laissées à Rome, et la crainte du fléau qui nous menace, ont été les principaux motifs qui Nous ont porté à vous tenir en prières depuis notre retour. Nous apprenons avec consolation que l'état sanitaire des campagnes est très rassurant. Nous en bénissons le Seigneur et Nous le conjurons de vouloir bien vous continuer sa protection. Seulement, vous tous qui habitez les campagnes, souvenez-vous, dans vos prières, de vos frères de la Ville.

A ces Causes, le St. Nom de Dieu invoqué, et de l'avis de Nos Vénérables Frères, les Chanoines de Notre Cathédrale, Nous avons réglé, statué et ordonné, réglons, statuons et ordonnons ce qui suit :—

1o. En action de grâces des innombrables faveurs dont ce Diocèse a été comblé, par la puissante intercession de la glorieuse Vierge Marie, l'on célébrera, le Dimanche après l'Octave de l'Assomption, la fête de son *Très Saint et Immaculé Cœur*, sous le rite de double de première classe, et après la grand'messe de la Cathédrale et de chaque Eglise paroissiale, ainsi qu'après la messe conventuelle de chaque Communauté, l'on chantera, tous les ans, le *Te Deum*, avec les cérémonies ordinaires. L'on fera ensuite l'Acte de consécration à ce Très-Saint Cœur, comme au Manuel de l'Archiconfrérie.

